

## Isabelle Blouin

### Réponse à la fin du document de Consultation publique sur la proposition de territoires d'intérêt pour la création d'aires protégées au Bas-Saint-Laurent.

De manière générale, vous considérez-vous en faveur de la création de nouvelles aires protégées au Québec et au Bas-Saint-Laurent?

Bien certainement. Je souhaite personnellement qu'un plus grand pourcentage du territoire soit des aires protégées de différentes catégories et que tous les intervenants du milieu soient engagés dans ce processus, autant les industriels que la population générale..

La proposition de territoires d'intérêt pour la création d'aires protégées permet-elle d'améliorer le bilan global de la conservation au Bas-Saint-Laurent?

oui

Les principaux éléments écologiques seront-ils bien représentés dans le nouveau réseau d'aires protégées ou des carences persisteront-elles?

Si plusieurs des aires protégées sélectionnées dans le projet sont choisies cela me semble bien sauf pour l'aire protégée des Chic-Chocs où une trop petite section de ce joyau a été sélectionnée. Tout ce massif devrait être protégé. Et Aussi, je crois que de larges rives devraient être protégées le long de toutes les rivières majeures du bas St-Laurent incluant celle-ci.

Que proposez-vous pour améliorer la représentativité et la performance du réseau d'aires protégées dans la région?

La consultation et l'implication de la population dans les projets.

Les territoires d'intérêt proposés vous semblent-ils pertinents pour la protection des éléments communs ou rares de la biodiversité? Certains territoires vous paraissent-ils moins justifiés du point de vue écologique? D'autres territoires du Bas-Saint-Laurent mériteraient-ils une protection supplémentaire ou un statut d'aires protégées?

Toutes les rivières incluant leurs bande riveraine devraient, selon moi être protégées.

De plus nous avons la chance d'avoir un massif montagneux aux sommets de plus de 1000m (*monts Logan, Matawees, Blanc, Collins et Fortin*) et abritant des forêts subalpine et alpines ainsi que de la toundra arctique alpine,; des écosystèmes rare sur la rive sud du St-Laurent au Québec. Ce massif est un véritable joyau et un refuge pour plusieurs espèces animales dont quelques ont un statut préoccupant. (l'Aigle royal, Pygargue à tête blanche, grive de biknell préoccupant, garot d'islande, cougar de l'est, et bien sur le caribou gaspésien )

Globalement, considérez-vous que les impacts socioéconomiques de la protection éventuelle des territoires d'intérêt sont acceptables? Que proposez-vous pour bonifier les bénéfices et mitiger davantage les impacts socioéconomiques de la création

Ils sont acceptables si on aborde le territoire d'une autre façon, c est à dire qu'au lieu de le percevoir comme un territoire fournisseur de matière première et de le « plumé » jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien à exploiter, on le perçoit comme un joyau provincial et que l'on met en valeur ces richesses naturel les pour le récréotourisme ou autres activités fait en respect des écosystèmes et que la société s'investit dans ce projet, notre belle province pourrait continuer sa lancé et attiré un tourisme international ( prenez l'exemple du Costa Rica) et surtout assurer l'Avenir d'un territoire viable pour les générations futures.